

CHAMPIONNAT

— DE FRANCE PAR ÉQUIPES —

— TIR À L'ARC —

DIVISION 2



ETAPE 3



Samedi 17h - 19h / Dimanche 8h - 16h
Entrée gratuite

8 et 9 juin
- 2024 -
SMARVES

Stade Philippe Barrault

infos : www.flechepictave.fr



Le présent document est le mandat pour l'organisation de la 3^{ème} manche de la division 2 qui se déroule le 9 juin 2024 sur le site du Stade de tir à l'arc « Philippe Barrault » à SMARVES.

A) PRESENTATION GENERALE

Le site sera le stade de tir à l'arc « Philippe Barrault » situé à SMARVES (86) sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Clain (CCVC) au sud de Poitiers (86).

Les deux jours pour la dernière manche de division 3 se compose :

- Jour 1 : Accueil des archers et équipes, pour l'entraînement officiel et accueil des officiels et arbitres,
- Jour 2 : 4 matchs pour les équipes de la division 2 arc classique et arc à poulies, et remise de récompense du classement par équipe.

B) LE SITE

Commune de SMARVES situé au sud de Poitiers.

Coordonnées GPS :

46.50429051210455,
0.3485565145903359

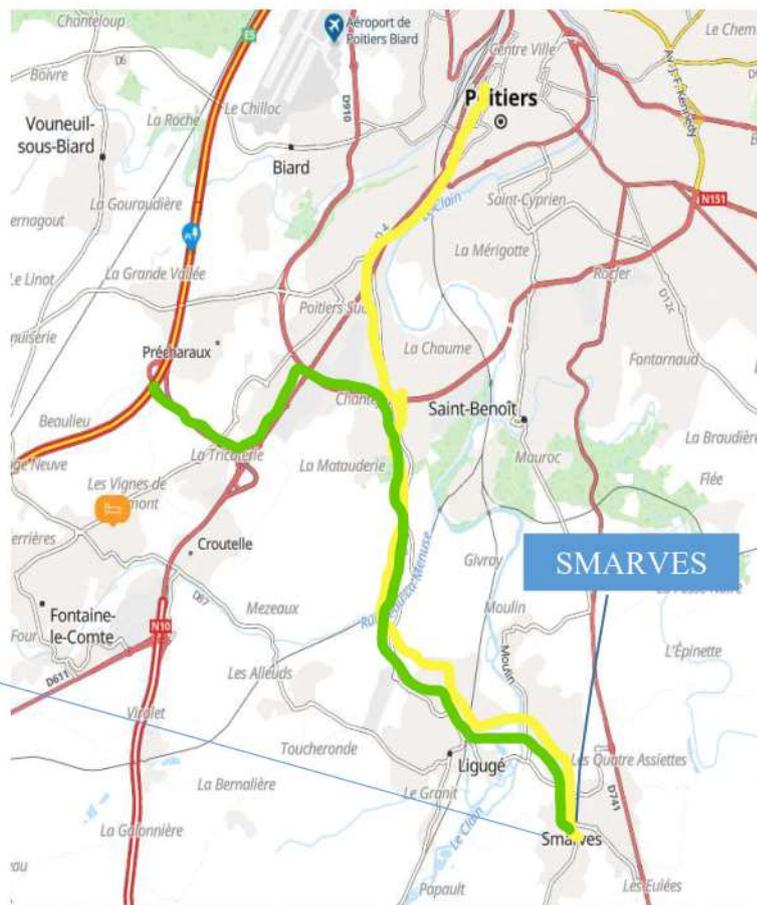
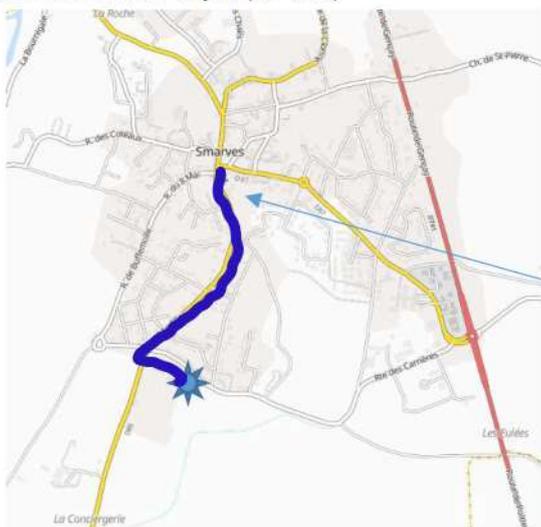
Adresse :

Stade de tir à l'arc « Philippe Barrault »
21bis rue des Gally
86240 SMARVES

Accès :

Par le Train depuis la gare de Poitiers, 11 km et 20 min de trajet. (En jaune)

Depuis l'autoroute A10, sortie n° « Poitiers sud », 10km et 15min de trajet. (En Vert)



C) Tir scratch le dimanche matin

Le départ du dimanche matin sera « ouvert » à tous ceux qui souhaitent faire une compétition de type TAE int et sélectif aux championnats de France.

Les équipes engagées sont prioritaires et le club met à disposition des cibles pour d'autres archers hors division 2.

Tarifs :

→ 10 € tarif unique pour les U18 à S3, classique et poulies.

Il n'y aura pas de remise de récompense individuelle.

D) Manche de Division 2

3^{ème} manche de D2 2024 → programme

8 juin 2024 - Samedi		
17.00 - 19.00	2.00	Ouverture du greffe
17.00 - 19.00	2.00	Entraînement officiel – inspection du matériel
9 juin 2024 - Dimanche		
Tours de classement par équipes – 2x70m		
Départ : FCL & HCL		
8.30 - 9.00	0.30	Ouverture du greffe
8.45 - 9.00	0.15	Réunion des capitaines d'équipes de D2
9.05 - 9.20	0.15	3 volées d'entraînements – Rythme ABC
9.25 - 12.00	3.00	Qualifications – Rythme ABC (pause de 15min entre les séries)
12.00 - 13h00	PAUSE (repas, mise en place et contrôle des scores)	
Matchs individuels		
13.00 - 13.15	0.15	3 volées entraînements suivis du match
13.15 - 13.50	0.35	Match n°
13.50 - 14.25	0.35	Match n°
14.25 - 14.40	PAUSE	
14.40 - 15.15	0.35	Match n°
15.15 - 15.50	0.35	Match n°
16.00	Podium des équipes	

3^{ème} Manche du Championnat de France par équipe de Division 2 – Groupe 3
9 juin 2024 – SMARVES (Stade de tir à l'arc « Philippe Barrault »)

FICHE D'INSCRIPTION EQUIPE DE

CLUB : _____

VILLE : _____

N° agrément F.F.T.A : _____

Coordonnées du responsable des inscriptions :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Mobile : _____ Courriel : _____ @ _____

Equipe Masculine

Equipe Féminine (*)

NB	NOM – PRENOM (en majuscule)	N° Licence	Catégorie
1			
2			
3			
4			
	NOM – PRENOM DE L'ENTRAINEUR - CAPITAINE**	N° Licence	
<input checked="" type="checkbox"/>			

* Cocher la case, **1 Entraîneur par équipe et sur justificatif fédéral

LISTE INDIVIDUEL → OUVERT – Individuels : Hommes et Femmes (Engagement : 10€)

NB	NOM – PRENOM (en majuscule)	N° Licence	Catégorie
1			
2			
3			
4			

Les places sont dans les limites de capacité du terrain pour chaque départ (56 cibles maximum)

► Nombre d'inscriptions complémentaires individuelles : _____ x 10€ = _____ €

Total à régler : _____ €

Suivant le règlement sportif de la Fédération, les archers de la catégorie U18 devront fournir un certificat de sur classement lors du passage au greffe. Le samedi étant un tir individuel, les archers sont priés de se présenter au greffe.
Pour être prises en compte, les inscriptions complémentaires doivent être accompagnées du règlement par virement, carte bancaire ou chèque à l'ordre de « La Flèche Pictave » et être envoyées à : **La Flèche Pictave - Maison des associations – 6 rue des côteaux – 86240 SMARVES**

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE LUNDI 29 AVRIL 2024 12h à :

greffe@flechepictave.fr

Veuillez faire le règlement à l'avance pour des raisons pratique et de logistique, si possible merci.

BUVETTE sur place, un bon de commande vous sera fourni le jour de votre arrivée. Les commandes devront se faire avant 10h.

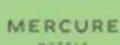
HEBERGEMENTS

Hotels :

	Etablissement	Adresse	Niveau prestations	Hébergement + petit déjeuner	Distance Km / Durée	N° Téléphone
	Hôtel Inn Design Poitiers Sud	182 Avenue du 8 Mai 86000 POITIERS	***	-	9.3 km 12 min	05 49 55 99 02
	Ace Hôtel Poitiers	Rue de la Maison Coupée 86000 POITIERS	***	-	9.5 km 12 min	05 49 00 48 48
	Campanile Poitiers Sud	228 Av Du 8 Mai 1945, Lieu-Dit Petite Vacherie 86000 POITIERS	***	-	9.3 km 12 min	05 49 37 26 51
	Garrigae Manoir de Beauvoir	635 Route De Beauvoir 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR	***	-	10.6 km 14 min	05 49 55 47 47

Gîtes – chambres d'hôtes

Etablissement	Adresse	Distance	N° Téléphone
La Maison du bonheur	2 Rue de la Barauderie, 86240 ITEUIL	10km	https://giteslamaisondubonheur.fr/
La P'tite Cabane	18 Rue de Bernay, 86240 ITEUIL	10km	05 49 55 94 47
Chez Grizzly	21 Chemin de Saint-Pierre, 86240 SMARVES (grande capacité)	3km	contact.chezgrizzly@gmail.com https://www.chezgrizzly.fr/
Villa San Martino	2 Rue du Parc, 86240 LIGUGE	5km	06 79 82 06 52

	Best Western Le Bois de la Marche	1 allée des Cerfs 86240 POITIERS	***	-10% sur présentation licence FFTA	12.7 km 16 min	05 49 53 10 10
	B&B Aéroport de Poitiers	30 Rue Annet Segeron, 86000 POITIERS	***	-10% sur présentation licence FFTA	12.9 km 17 min	08 92 23 36 60
	Mercure Poitiers Centre	14 Rue Edouard Grimaux 86000 POITIERS	****	-10% sur présentation licence FFTA	12.2 km 21 min	05 49 50 50 60
	Ibis Style Poitiers centre	7 Rue Victor Hugo 86000 POITIERS	***	-10% sur présentation licence FFTA	12.7 km 22 min	05 49 00 06 06
	Ibis Style Poitiers Nord	215 Av. de Paris 86000 POITIERS	***	-10% sur présentation licence FFTA	20.8 km 20 min	05 49 01 74 74